

DEPARTEMENT

Séance du 30 mars 2026**BOUCHES DU RHONE**

L'an deux-mille-vingt-six et le trente mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

Nombre de membres
afférents au
conseil municipal :
En exercice : 15

Présents : Madame BAYEUL Julie, Monsieur RAMILSON Gilles, Madame BAZIN Natacha, Monsieur VILLERMY Jean-Louis, adjoints au maire.
Monsieur FÉRAUD Didier, Madame VICTORIA Mélissa, Monsieur GARAGNON Julien, Madame TANGUY Laure, Monsieur FABRE Jérémie, Madame THOMAS Lauriane, Monsieur BIENTZ Florent, Monsieur GESLIN Arnaud.

Qui ont pris part
à la délibération : 14

Absents excusés : Madame MAGNIER Christine (a donné procuration à Monsieur VILLERMY Jean-Louis), Madame BRETON Magali.

Date de la convocation :
24 mars 2026

A été nommé secrétaire de séance : Madame BAYEUL Julie

Date d'affichage :

Objet de la délibération : Avenants n° 2 – lot n° 1, lot n° 2, lot n° 4, lot n° 5 et lot n° 8 du marché 2025-01 – création d'un pôle médical

Monsieur le maire expose à l'assemblée que dans le cadre du marché 2025-01 – création d'un pôle médical, certaines prestations initialement prévues ont été modifiées compte tenu des contraintes rencontrées lors de la rénovation. Il conviendrait donc de recalculer le montant des différents lots du marché en prenant en compte les chiffrages des entreprises, comme suit :

Lot n° 1 – Terrassement, gros œuvre, étanchéité, charpente et couverture

- Montant initial du marché : 408.000,38 € H.T.
- Avenant n° 2 : + 7.748,39 € H.T.
- **Nouveau montant : 415.748,77 € H.T.**

Lot n° 2 – Menuiseries extérieures et intérieures

- Montant initial du marché : 110.266,00 € H.T.
- Avenant n° 2 : - 15.665,00 € H.T.
- **Nouveau montant : 94.601,00 € H.T.**

Lot n° 4 – CVC

- Montant initial du marché : 31.095,10 € H.T.
- Avenant n° 2 : + 1.320,00 € H.T.
- **Nouveau montant : 32.415,10 € H.T.**

Lot n° 5 – Courants forts, faibles et plomberie

- Montant initial du marché : 57.994,15 € H.T.
- Avenant n° 2 : + 13.667,43 € H.T.
- **Nouveau montant : 71.661,58 € H.T.**

Lot n° 8 – VRD

- Montant initial du marché : 115.578,00 € H.T.
- Avenant n° 2 : - 96.722,00 € H.T.
- **Nouveau montant : 18.856,00 € H.T.**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré,

PREND ACTE de l'avenant n°2 des lots n° 1, n° 2, n° 4, n° 5 et n° 8 du MAPA 2025-01,

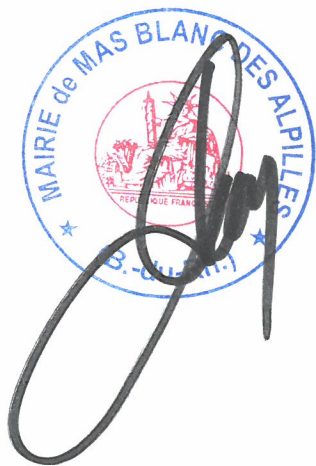
APPROUVE les nouveaux montants des lots du marché comme décrits ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le maire à signer tous les documents et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Vote : - Pour – 14 voix - Contre – 0 voix - Abstentions – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations
Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE de MAS BLANDES ALPILLES' in blue ink. The stamp features a central emblem with a red and white design, possibly a coat of arms, and the text 'REPUBLIQUE FRANCAISE' below it. Overlaid on the stamp is a large, bold, black handwritten signature.